



Immobilier - évacuation eaux de pluie balcon

Par lmd312

Bonjour,

Nous constatons plusieurs fuites en sous-face de balcons dans notre copropriété (livrée il y a moins de 10 ans), ce qui se traduit par des fuites sur les balcons du dessous et des coulures en façade. Le problème se répète à chaque nouvelle pluie.

Il s'avère que chaque balcon dispose d'un système de pissette pour évacuer les eaux pluviales, mais ces pissettes sont disposées environ 5 cm au-dessus du plancher de la dalle de balcon (ce qui fait qu'après chaque pluie, stagnent 5 cm d'eau de pluie). Une norme sur l'emplacement des pissettes d'évacuation existe-t-elle? un recours en vice de construction est-il possible? ou la garantie décennale fonctionner?

Par avance, merci de vos éclairages.